

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 15 MARS, 1886.

No. 21.

## BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.

### La Diphthérie.

Nous sommes heureux d'offrir, aujourd'hui, à nos lecteurs une série d'études sur l'hygiène préventive de quelques maladies contagieuses et épidémiques. Ces travaux sont l'œuvre des membres du Bureau Central de Santé et ces Messieurs ont droit à nos félicitations pour avoir bien voulu épouser notre tâche de vulgarisation et de propagande de l'hygiène pratique. Ces pages instructives écrites d'une façon modeste mais utile, ne manqueront certes pas d'obtenir le succès mérité.

La diphthérie peut se rencontrer partout, mais l'expérience prouve qu'elle existe bien plus souvent et qu'elle est d'une nature bien plus maligne dans les maisons où il y a encombrement et malpropreté, dans celles où l'air et la lumière font défaut, dans celles dont les caves sont habituellement humides et dont le drainage et les égouts sont défectueux ainsi que dans celles dont l'approvisionnement d'eau est mauvais.

**MALADIE CONTAGIEUSE.**—Quelles que soient sa cause et son origine, il est bien établi que la *diphthérie est une maladie contagieuse*, c'est-à-dire, qu'elle peut se transmettre d'un malade diphthéritique à une personne en santé et que cette contagion peut se faire : soit par contact direct avec les émanations, écoulements et déjections du malade diphthéritique, soit par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau contaminés par ces émanations, écoulements et déjections.

La maladie peut aussi être transportée d'un lieu dans un autre, soit par les habits, soit par les aliments, soit par les boissons (surtout le lait) et autres objets qui ont pu être contaminés dans la chambre du malade. Les enfants au-dessous de 10 ans sont surtout susceptibles de prendre cette maladie et c'est parmi eux qu'elle exerce les plus grands ravages. Cependant les adultes ne sont pas à l'abri de cette terrible maladie, et personne ne doit négliger les mesures que la science et l'expérience enseignent et mettent à notre disposition, pour se protéger contre les atteintes de ce fléau.

**MESURES PREVENTIVES.**—1. Toute personne souffrant de catharre ou d'inflammation de la gorge doit prendre un soin tout particulier de sa santé et voir à ce que le milieu dans lequel elle vit soit très hygiénique.

2. Lorsque la diphthérie existe dans une localité, évitez les rassemblements dans les salles mal ventilées, dans les théâtres, les salles publiques et même les églises. Ceci est surtout très-important pendant les saisons froides et humides.

3. Voyez à ce que les chambres des enfants ainsi que les salles d'études, classes et dortoirs dans les écoles, collèges et couvents soient parfaitement ventilés et d'une propreté excessive.

4. Ne négligez aucun mal de gorge, quelque léger qu'il soit, jusqu'à ce que le médecin de la famille l'ait examiné et se soit prononcé sur sa nature.

5. Évitez toujours de respirer l'haleine d'une personne souffrant d'un mal de gorge quelconque et ne l'embrassez jamais.

6. Ne permettez jamais à un enfant de venir en contact, soit directement, soit indirectement, avec un diphthéritique.